



Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Demande d'octroi de permis concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB - 24.06.2019

Numéro de publication: AB01-0000002948

Canton: BE

Entité de publication:

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Demande d'octroi de permis concernant la durée du travail Ciments Vigier SA

Ciments Vigier SA

CHE-105.972.690

Rondchâtel

2603 Péry

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés

art. 17, 19 et 20a de la loi sur le travail (LTr)

No de référence: 19-003394

N° d'établissement: 52219844

Pan d'entreprise: Production / Contremaîtres des équipes : encadrement du personnel en production 7/7 (travail en continu)

Motif: Processus de production concernée par l'annexe de l'Ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (art. 28, al. 4 OLT 1)

Personnel: 1 H

Validité: 01.07.2019 – 31.03.2022

Complément à l'autorisation: Nouveau permis

Autorisation pour: BE

Toute personne dont les droits ou obligations sont affectés par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et qui est habilitée à faire recours peut, dans les dix jours suivant la publication de la demande, consulter le dossier auprès du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), Conditions de travail, protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne, après s'être annoncée au préalable par téléphone au 058 462 29 48.